



No de résolution
ou annotation

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS
MUNICIPALITÉ DE BURY**

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil municipal de Bury, tenue **lundi le 4 mai 2015**, à 19 h 30 au Centre communautaire Manège Militaire à laquelle sont présents les conseillères et conseillers Steve Nadeau, Marilyn Matheson, Martin Jones, Delmar Fisher et Alain Villemure, tous membres dudit Conseil ayant dûment été convoqué et formant quorum sous la présidence du maire Walter Dougherty selon les dispositions du Code Municipal.

Le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Yvan Fortin, et son adjointe, madame Karen Blouin, sont présents.

1. Ouverture de la séance ordinaire

Vérification du quorum, mot de bienvenue, il est 19 h 35.

2. Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 4 mai 2015 en ajoutant l'item 8.6.

L'ordre du jour se présente comme suit, à savoir :

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour du 4 mai 2015
3. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2015
4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)
5. Dépôt de la correspondance du mois
6. Rapport du maire
7. Rapports des comités
 - 7.1 Administration
 - 7.2 Sécurité publique
 - 7.3 Travaux publics et Environnement
 - 7.4 Urbanisme et Développement
 - 7.5 Loisir, sport et culture
 - 7.6 Golf
8. Affaires nouvelles
 - 8.1 Liste des comptes du mois
 - 8.2 Rénovation du Centre Communautaire Manège Militaire- toiture
 - 8.3 Contrat de réparation d'asphalte
 - 8.4 Appui pour la mise en place d'un Centre de jour en soins palliatifs à la Maison La Cinquième Saison
 - 8.5 Demande de renouvellement de droit de passage du club Quad du Haut-St-François
 - 8.6 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada édition 2015
9. Législation
10. 2^{ème} période de questions du public (sujets à l'ordre du jour)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du Conseil
13. Levée de l'assemblée

Prochaine séance ordinaire

Lundi, le 1^{er} juin 2015, à 19 h 30, au Centre Communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

ADOPTÉ

2015-05-046



2015-05-047
No de résolution
ou annotation

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 7 avril 2015

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance régulière
du 7 avril 2015, tel que déposé.

ADOPTÉ

4. 1^{ère} période de questions du public (questions générales)

Un citoyen s'est présenté devant le conseil avec quelques
questions concernant:

- Les revenus et dépenses du camp de jour
- La rédaction du questionnaire utilisé lors des visites de préventions
- L'état et les réparations à venir sur le chemin Maine Central
- Le nivelage pas fait sur le chemin Barter
- Le plan d'action pour améliorer la route 255

5. Dépôt de la correspondance du mois

Le directeur général fait un rappel de certains sujets d'intérêt relativement à la
correspondance déposée en comité plénier du Conseil

6. Rapport du maire

Le maire fait rapport de ses activités locales et régionales (MRC).

7. Rapports des comités

- 7.1 Administration/Sécurité publique
- 7.2 Loisirs, sport et culture
- 7.3 Travaux publics et Environnement
- 7.4 Urbanisme et développement
- 7.5 Golf

8. Affaires nouvelles

8.1 Liste des comptes du mois

CONSIDÉRANT QUE le directeur général, en vertu du règlement 403-2008
sur la délégation des compétences et les règles de contrôle et de suivi
budgétaire, doit préparer et déposer périodiquement au Conseil, lors d'une
séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'il a autorisé ;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU à l'unanimité que le Conseil municipal accepte l'inclusion des
dépenses autorisées à la liste des comptes du mois et approuve le paiement
des factures correspondantes totalisant une somme de 78 886.15 \$

QUE le rapport soit classé sous le numéro 04-2015 et considéré comme
faisant partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉ

8.2 Rénovation du Centre Communautaire Manège Militaire- toiture

ATTENDU QUE des travaux de réfection du toit du Centre Communautaire
Manège militaire sont prévus à être réalisés dans le cadre du programme
d'Initiative d'Investissement local;

2015-05-048

2015-05-049



No de résolution
ou annotation

ATTENDU QUE des appels d'offres sur invitation ont été demandés à trois (3) entrepreneurs et que la municipalité en a reçu deux (2);

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'accepter la soumission la plus basse présentée par la Maison d'Aluminium au montant de 29 779 \$ plus taxes pour la réfection de la toiture du Centre Communautaire.

ADOPTÉ

2015-05-050

8.3 Contrat de réparation d'asphalte

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Delmar Fisher,
APPUYÉ PAR le conseiller Alain Villemure,

ET RÉSOLU D'AUTORISER un budget de 16 400 \$ plus taxes pour des réparations d'asphalte au printemps 2015 dans différentes rues de la municipalité et de mandater la Compagnie Pavage Estrie Beauce pour effectuer les travaux de pose manuelle et de pose à la paveuse à raison de 205 \$ la tonne pour un maximum de 80 tonnes pour cette première phase de réparations.

ADOPTÉ

2015-05-051

8.4 Appui pour la mise en place d'un Centre de jour en soins palliatifs à la Maison La Cinquième Saison

ATTENDU QUE la mise en place d'un Centre de jour pour les personnes en soins palliatifs est un nouveau projet qui va permettre de bonifier l'offre de service faite aux personnes qui résident à leur domicile et qui sont atteints d'une maladie mortelle et à leurs proches.

ATTENDU QUE les personnes qui ne reçoivent plus de traitements à visée curative, et qui ont une espérance de vie plus longue (4 mois, 8 mois et plus) n'ont pas accès à des services de cet ordre adaptés à leur condition.

ATTENDU QU'un centre de jour permettrait à ces personnes d'avoir une écoute attentive et le support de professionnels et de bénévoles formés à cet effet et de partager leur vécu avec des personnes qui vivent la même situation.

ATTENDU QUE le Centre de jour se veut une réponse adéquate à plusieurs des besoins à combler pour leur permettre de développer des relations significatives et de faire un cheminement personnel face à l'inéluctable.

ATTENDU QUE le soutien et le réconfort offert aux personnes malades ainsi qu'aux membres de leur famille contribuent à diminuer l'isolement social.

ATTENDU QUE le projet d'implanter un Centre de jour à Lac-Mégantic n'amène pas de dédoublement avec d'autres projets ou organisations couvrant le même territoire.

ATTENDU QUE le Centre de jour permettra de travailler en équipe (coordonnatrice du Centre, personnel de la Maison La Cinquième Saison, intervenants du CSSSG et bénévoles) afin d'offrir une continuité au niveau des soins offerts à la personne.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Jones,
APPUYÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,



No de résolution
ou annotation

ET RÉSOLU Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante.

QUE le conseil de la municipalité de Bury appuie le projet de Centre de jour en soins palliatifs de la Maison La Cinquième Saison.

ADOPTÉ

8.5 Demande de renouvellement de droit de passage du club Quad du Haut-St-François

2015-05-052

ATTENDU QUE le Club Quad du Haut-St-François a déposé une demande pour renouveler le droit de passage pour la saison 2015;

ATTENDU QUE le club demande la possibilité de prolonger le trajet sur la rue Main;

ATTENDU QUE le Club Quad du Haut-St-François s'engage à installer et/ou maintenir les panneaux de signalisation et de fournir la patrouille sur les chemins ainsi qu'une liste de personnes ressources à rejoindre en cas de problèmes;

ATTENDU QUE ce droit de passage permettra aux membres du Club Quad du Haut-St-François de rejoindre d'autres sentiers VTT d'été;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Alain Villemure,
APPUYÉ PAR le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU d'accorder le droit de passage sur les chemins Sand Hill, Card, Wyatt, route 255 (Brookbury), Tambs et McIver et de prolonger le trajet en ajoutant la rue Main et la rue du Golf.

QUE les membres du Club Quad du Haut-St-François soient autorisés à circuler sur les voies énumérées ci-dessus entre 7h00 et 22h00.

ADOPTÉ

8.6 Demandes de l'Association Athlétique pour la fête du Canada édition 2015

2015-05-053

ATTENDU QUE l'Association Athlétique de Bury procédera à l'organisation de la fête du Canada les 26 et 27 juin prochain;

ATTENDU QUE l'appui de la Municipalité de Bury est requis comme par les années passées;

ATTENDU QUE la municipalité a reçu un document en date du 1^e mai dans lequel les demandes du comité organisateur de la fête sont énumérées;

PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Marilyn Matheson,
APPUYÉ le conseiller Steve Nadeau,

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise :

L'Association Athlétique de Bury à tenir la fête du Canada les 26 et 27 juin dans la municipalité et d'utiliser ses infrastructures telles que le parc Mémorial, les bâtiments à l'intérieur du parc Mémorial et le centre communautaire Manège Militaire;

La fermeture de la route 255 Nord entre la rue Stokes et la route 214 le 27 juin entre 11h00 et 13h30 et d'aviser la Sureté du Québec pour assurer la présence de patrouilles lors du grand défilé;



No de résolution
ou annotation

L'Association Athlétique à vendre des boissons alcoolisées dans le parc Mémorial du vendredi 26 juin jusqu'au au dimanche 28 juin à 1h30 du matin, et ce, conditionnellement à l'obtention d'un permis d'alcool;

Une contribution de 2 500 \$ pour la sécurité sur présentation de pièce justificative;

De fournir ce qui est nécessaire (papier hygiénique, papier à main, savon, produits ménagers etc.) au préposé de l'Association Athlétique qui assurera la surveillance et l'entretien des toilettes publiques le samedi soir;

Les employés municipaux à effectuer les travaux nécessaires à la préparation de la fête tel que, la tonte de gazon dans le parc et dans la municipalité, placer des poubelles dans le parc et le long des rues, et de les ramasser après l'évènement.

Les pompiers disponibles et volontaires à participer bénévolement à l'activité.

ADOPTÉ

9. Législation

Sans objet

10. 2^e période de questions du public (Sujets à l'ordre du jour)

- Items 34, 54 et 55 de la liste des comptes du mois
- Item 8.5 dans l'ordre du jour concernant les heures de circulation établies pour les VTT et s'il faut être membre pour circuler sur le trajet.

11. Varia et affaires nouvelles

Sans objet

12. Information des membres du Conseil

13. Levée de l'assemblée

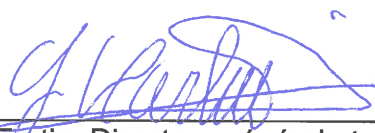
La conseillère Marilyn Matheson propose la levée de l'assemblée, il est 20h30.

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra mardi le 1^{er} juin 2015, à 19 h 30, au centre communautaire Manège Militaire sis au 563, rue Main, à Bury.

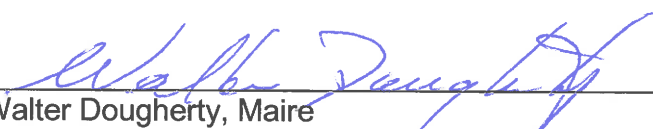
Certificat de crédits suffisants:

Je, soussigné, Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente que des crédits suffisants sont disponibles pour les sommes à payer dans les résolutions 2015-05-048 et 2015-05-049, 2015-05-050, 2015-05-053.

Signé ce 5 mai 2015,



Yvan Fortin, Directeur général et secrétaire-trésorier



Walter Dougherty, Maire

2015-05-054